



**TOURS**  
LOIREVALLEY



**TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE**

# SCHÉMA TOURS CAMPUS 2025



  
**Tours**  
métropole  
Val de Loire

# TOURS MÉTROPOLE EN UN CLIN D'ŒIL



**292 000**

habitants  
à Tours Métropole

**18<sup>e</sup>**

AIRE URBAINE  
DE FRANCE

**483 000**  
habitants

**103**  
étudiants

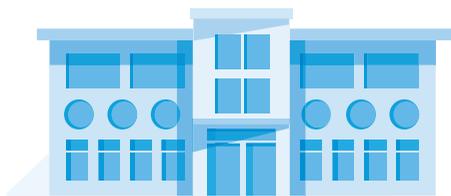


pour **1000**  
habitants à Tours

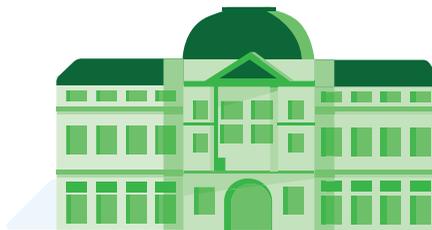
**31 000**  
étudiants à Tours

dont **25 000**  
à l'université





**22**  
CFA et  
lycées professionnels



**28**  
établissements  
d'enseignement supérieur



**5 770**  
apprentis

**31%**  
des apprentis  
étudient en Indre-et-Loire



dont **91%**  
à Tours Métropole

1 2 3 4 5 6



8



10

ville en France  
où il fait  
**bon étudier**  
(l'Étudiant-09/2018)

ville en France  
où il fait  
**bon travailler**  
(l'Express-02/2018)

# Édito

## Attractivité, transversalité, innovation



Philippe Briand, Président de Tours Métropole Val de Loire: « en 2016, la Métropole de Tours comptait environ 34 100 apprenants dont 23 300 à l'université, 6 700 dans différentes écoles d'enseignement supérieur ou classes préparatoires et 4 100 en apprentissage infra-bac. L'ambition de Tours Métropole est de parvenir au chiffre de 50 000 apprenants d'ici 2030 afin de rejoindre les métropoles de notre strate démographique ».



Thibault Coulon, vice-président de Tours Métropole Val de Loire délégué au développement économique, à la recherche, à l'innovation, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle : « l'objectif du Schéma métropolitain « Tours Campus 2025 » est de structurer la stratégie du territoire en matière d'enseignement et de formation, en connectant les établissements et les partenaires institutionnels. Il s'agit de définir ensemble les actions prioritaires et de programmer leur calendrier de réalisation ».



Christophe Bouchet, Maire de Tours et 1er Vice-président de Tours Métropole Val de Loire délégué au rayonnement et au tourisme : « les apprenants ont un impact majeur sur le développement urbain de la métropole (logement, mobilité, lieux de vie et de commerce...), mais également sur l'attractivité du territoire en contribuant de manière prépondérante à la vie sociale et culturelle. »



Philippe Vendrix, Président de l'Université de Tours : « les étudiants façonnent le visage d'une métropole et singulièrement celui de la métropole tourangelle puisque celle-ci a la particularité d'accueillir une Université multi-sites implantée en cœur de ville ».



Loïc Vaillant, Président du Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire : « la vie étudiante fait désormais partie des nouvelles compétences de notre métropole. L'objectif est de mieux prendre en compte les besoins des étudiants et des apprentis et d'en faire une véritable ressource pour notre territoire ».



François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire : « dans un monde où la performance économique est de plus en plus marquée par l'importance des savoirs, bâtir une région des connaissances, des compétences et de l'innovation est un enjeu fondamental ».



Anne Besnier, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche : « la convergence entre tous les acteurs régionaux est indispensable pour permettre aux étudiants de bénéficier d'un environnement propice, aux établissements de renforcer leurs dynamiques et aux acteurs socio-économiques de trouver les compétences humaines et académiques indispensables à leur développement ».



1

**« TOURS - CAMPUS  
2025 » UNE AMBITION  
AU SERVICE DES  
SAVOIRS ?**

# A. L'émergence d'une synergie métropolitaine

Créée par décret du 20 mars 2017, Tours Métropole Val de Loire regroupe 22 communes et représente un ensemble de 292 000 habitants, dans une aire urbaine de près de 500 000 habitants, ce qui en fait la 18<sup>ème</sup> aire urbaine de France.

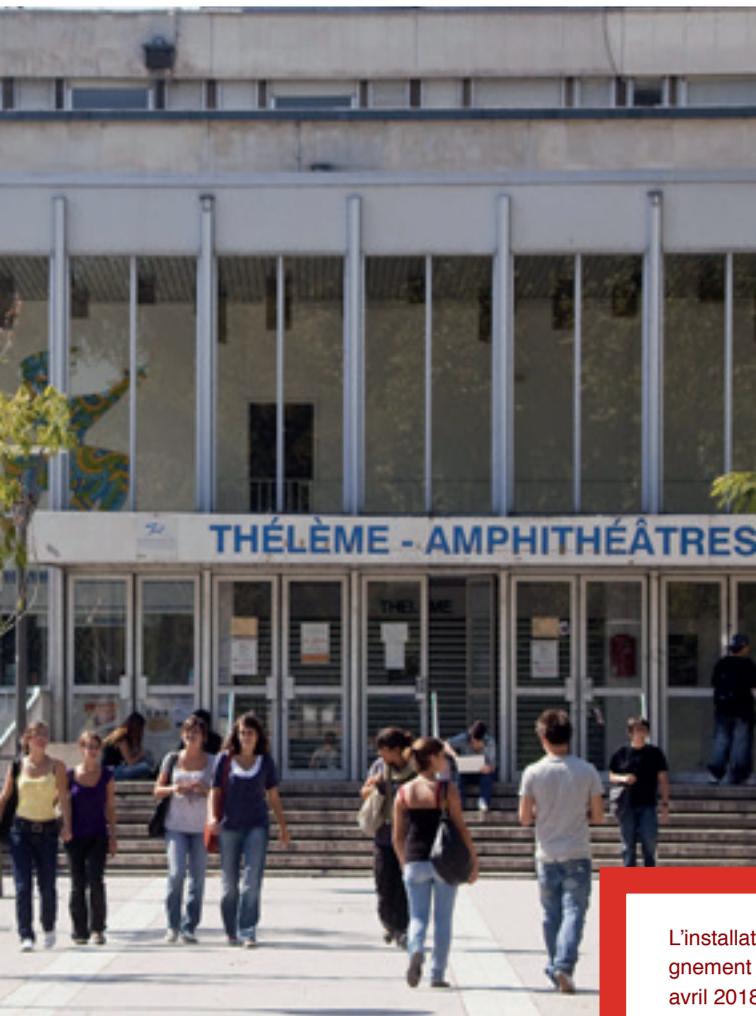
Fac de médecine - photo © L de Serres

Depuis sa création, la Métropole de Tours a choisi d'exercer les compétences « enseignement supérieur, recherche-innovation, vie étudiante, apprentissage et formation professionnelle », en coordination étroite avec l'État et la Région Centre-Val de Loire.

L'intérêt exprimé par le Conseil métropolitain pour tous les apprenants, étudiants et apprentis des filières professionnelles est un cas unique en France. Répondre de manière adéquate à la diversité des besoins de ces publics est donc un enjeu fort pour les métropoles qui cherchent à se développer et à renforcer leur attractivité.

Dans la Métropole Tourangelle, où un habitant sur cinq est étudiant et qui a développé son campus en cœur urbain, ces étudiants constituent tout à la fois, le cœur de son dynamisme culturel et social, mais aussi la future population active qui permettra demain au territoire de créer des emplois et d'innover.





Salle Thélème de l'Université de Tours - photo © L de Serres

## Une stratégie partagée des acteurs métropolitains et régionaux

Considérant les enjeux de court, moyen et long termes pour le territoire, le schéma métropolitain « Tours - Campus 2025 », recueil de la stratégie des acteurs métropolitains et régionaux, a donc été adopté le 17/12/2018 par le conseil métropolitain. Grâce à cette feuille de route, le rôle de la Métropole est celui d'un guide qui donne des clés de compréhension, anime les réseaux, coordonne et accompagne les projets en impliquant chaque acteur du territoire.

Pour rédiger puis animer ce schéma métropolitain, une instance de gouvernance partagée avec la Région Centre-Val de Loire, la « Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles » a été créée. Cette assemblée réunit tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans le but d'échanger sur les pratiques et les attentes des membres, de renforcer certains de leurs projets et de co-construire des actions bénéfiques à l'écosystème.

L'installation officielle de la « Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles » eu lieu le 13 avril 2018 en présence de près de 100 représentants d'institutions et établissements du territoire. 3 séries d'ateliers ont ensuite permis de mener une réflexion de fond sur l'ensemble des thématiques. La Conférence de lancement et les ateliers ont rassemblé au total près de 300 participants, établissements, institutions et apprenants confondus. Tous les participants ont contribué ensemble à la l'élaboration d'actions qui, pour certaines, trouvent leur place dans le schéma métropolitain réalisé au bénéfice de tous.

## B. Une stratégie métropolitaine dans un cadre régional

Le schéma métropolitain «Tours - Campus 2025» s'inscrit dans le cadre plus large des coopérations entre Tours Métropole Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'enseignement supérieur, de recherche-innovation, d'apprentissage et de formation professionnelle.

Ainsi, c'est bien en coordination avec la Région Centre-Val de Loire et avec les schémas régionaux dédiés que ces politiques publiques sont déclinées et adaptées à l'échelle métropolitaine. Le schéma «Tours Campus 2025 » répond en particulier aux principaux objectifs stratégiques édictés par la Région dans le cadre du Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI) approuvé en février 2018 :

- attractivité par l'excellence des formations ;
- qualité de vie étudiante ;
- rayonnement national et international ;
- création de convergences entre les établissements ;
- renforcement de l'animation et de la coordination au sein de l'écosystème.

Sur ce dernier point, c'est à la «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles» que revient la responsabilité d'animer et de coordonner les relations entre la Région, la Métropole et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle de Tours Métropole Val de Loire.

Site médecine andré gouazé © Université de Tours



## C. Renforcer l'attractivité de la ville-campus : l'enjeu majeur du schéma

En premier lieu, il convient de souligner l'immense chance que représente l'implantation de l'ensemble des établissements au cœur même de la ville-centre plutôt que dans un campus distant. Pour les étudiants comme pour la Métropole, c'est la garantie d'un dynamisme et d'une qualité de vie incomparables. Le renforcement des services et de l'attractivité de la ville-campus sera donc le tout premier des enjeux de ce schéma.

### Compléter l'offre de formation

Second constat, en 2016, Tours Métropole accueillait 30 000 étudiants post-bac, ce qui est inférieur à certaines métropoles de notre strate démographique (Nancy, Dijon, Clermont – cf.: schéma 1). Mais le plus frappant, c'est que seuls 25% des effectifs inscrits à Tours dans un établissement d'enseignement supérieur le sont dans un établissement non-universitaire, contre 36% en moyenne dans le reste de la France et jusqu'à plus de 50% dans des métropoles de taille comparable à la nôtre.

La recherche d'une offre de formation la plus complète possible est donc une nécessité pour endiguer le solde migratoire négatif des bacheliers ou des diplômés en offrant localement aux jeunes des perspectives d'études de qualité. Cette volonté politique conforte la dynamique économique et démographique du territoire ; elle répond aux besoins en compétences des employeurs.

Métropole concernée	Ville	Population EPCI (2015)	Etudiants enseignement supérieur	
			Nombre total d'inscrits post-bac	Nombre d'étudiants pour 1.000 habitants
	Paris	2 000 000	100 000	50
	Lyon	1 500 000	100 000	67
	Liège	1 100 000	111 000	100
	Toulouse	700 000	100 000	143
	Bordeaux	700 000	101 000	146
	Montpellier	400 000	107 000	268
	Nantes	1 000 000	107 000	107
	Grenoble	400 000	91 000	228
	Strasbourg	400 000	70 000	175
	Paris 2	400 000	67 000	167
	Flouat	400 000	60 000	150
	Nice	300 000	50 000	167
	Nantes	500 000	50 000	100
	Nancy	500 000	40 000	80
	Clermont-Ferrand	300 000	40 000	133
	Dijon	300 000	40 000	133
	Genève	200 000	30 000	150
	Angers	200 000	30 000	150
	Tours	200 000	30 000	150
	Nantes	200 000	20 000	100
	Paris 1	100 000	20 000	200
	Paris 3	100 000	20 000	200
	Paris 4	100 000	20 000	200
	Paris 5	100 000	20 000	200
	Paris 6	100 000	20 000	200
	Paris 7	100 000	20 000	200
	Paris 8	100 000	20 000	200
	Paris 9	100 000	20 000	200
	Paris 10	100 000	20 000	200
	Paris 11	100 000	20 000	200
	Paris 12	100 000	20 000	200
	Paris 13	100 000	20 000	200
	Paris 14	100 000	20 000	200
	Paris 15	100 000	20 000	200
	Paris 16	100 000	20 000	200
	Paris 17	100 000	20 000	200
	Paris 18	100 000	20 000	200
	Paris 19	100 000	20 000	200
	Paris 20	100 000	20 000	200
	Paris 21	100 000	20 000	200
	Paris 22	100 000	20 000	200
	Paris 23	100 000	20 000	200
	Paris 24	100 000	20 000	200
	Paris 25	100 000	20 000	200
	Paris 26	100 000	20 000	200
	Paris 27	100 000	20 000	200
	Paris 28	100 000	20 000	200
	Paris 29	100 000	20 000	200
	Paris 30	100 000	20 000	200



Schéma n°1 - Les principaux pôles d'enseignement supérieur en France

## La transmission des savoir-faire: une spécificité à perpétuer

En ce qui concerne l'apprentissage, la Touraine, et plus particulièrement Tours Métropole Val de Loire, se distingue à l'échelle régionale, voire nationale, en matière d'effectifs rapportés à leur poids démographique. Il s'agit là d'une spécificité historique et quasi patrimoniale de transmission des savoir-faire que Tours Métropole Val de Loire souhaite perpétuer, amplifier et renouveler, en lien étroit avec la Région Centre-Val de Loire et les filières professionnelles (cf. : schéma n°2). Il convient donc, tout à la fois, d'accompagner le développement de l'apprentissage quel que soit le niveau des diplômes, mais également d'améliorer l'équité de traitement des apprenants, qu'ils soient « étudiants » ou « étudiants des métiers » au sens de la loi Cherpion de janvier 2012. Enfin, les référentiels d'activités professionnelles sont jugés trop éloignés des évolutions et des besoins des entreprises. Dans la mesure de ses moyens, Tours Métropole pourrait contribuer à faciliter les conditions d'un dialogue entre établissements et acteurs économiques.

Enfin, la Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles, instance de gouvernance territoriale partagée par l'ensemble des établissements métropolitains, la Région Centre-Val de Loire et Tours Métropole Val de Loire, répond aux vœux d'échanges plus réguliers, de concertation, de coordination et d'actions collectives exprimés par les membres de la Conférence.

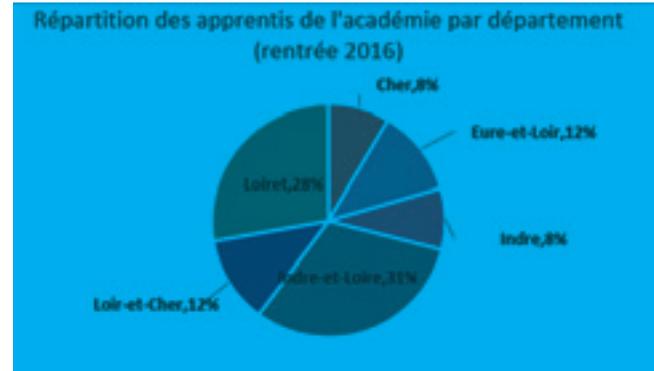


Schéma n°2 - Répartition des apprentis de l'académie par département (rentrée 2016)

### LES ENJEUX POUR TOURS MÉTROPOLITE VAL DE LOIRE :

- Conforter l'attractivité de la ville-campus
- Renforcer l'université de Tours
- Diversifier l'offre de formation
- Amplifier la transversalité entre les établissements
- Investir dans la formation professionnelle
- Favoriser l'équité entre les apprenants
- Créer une gouvernance partagée

2

**L'ARCHITECTURE  
DU SCHÉMA  
MÉTROPOLITAIN  
TOURS - CAMPUS  
2025**

Sur la base d'un diagnostic partagé et d'une vision commune des enjeux, le schéma métropolitain vise à mobiliser l'ensemble des acteurs autour de 4 ambitions clés :

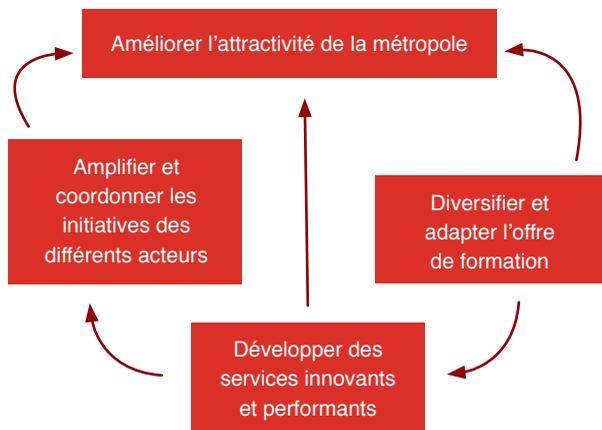
**AMBITION 1 :**  
**AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE LA**  
**MÉTROPOLE**

**AMBITION 2 :**  
**DIVERSIFIER ET RENFORCER L'OFFRE DE**  
**FORMATION**

**AMBITION 3 :**  
**DÉVELOPPER DES SERVICES INNOVANTS ET**  
**PERFORMANTS**

**AMBITION 4 :**  
**RASSEMBLER LES ACTEURS DE**  
**L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE**  
**L'APPRENTISSAGE**

Comme le soulignent les intitulés retenus pour ces 4 ambitions, la Métropole et l'ensemble des acteurs impliqués ont avant tout la volonté de se positionner comme une métropole exemplaire et innovante en ce qui concerne « l'amont de l'économie du savoir », c'est-à-dire les apprenants. Ces quatre ambitions interagissent entre elles.



Chacune de ces ambitions est déclinée en axes stratégiques.



TALM- Ecole supérieure d'art et de design de Tours © F. Paillet

**AMBITION 1 :  
AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ  
DE LA MÉTROPOLE**

Axe 1.1 : Conforter la Métropole-Campus

Axe 1.2 : Accompagner l'Université de  
Tours dans ses projets

Axe 1.3 : Valoriser les apprenants et  
le potentiel d'enseignement supérieur,  
de formation professionnelle et de  
recherche-innovation de la Métropole.

**AMBITION 2 :  
DIVERSIFIER ET RENFORCER  
L'OFFRE DE FORMATION**

Axe 2.1 : Compléter l'offre de formation  
pour répondre aux attentes des apprenants  
et aux besoins de compétences du  
territoire

Axe 2.2 : Connecter les acteurs de  
l'enseignement supérieur et de la formation  
professionnelle avec l'évolution des  
besoins de compétences du monde socio-  
économique

Axe 2.3 : Assurer la continuité des  
parcours et encourager l'hybridation

**AMBITION 3 :  
DÉVELOPPER DES SERVICES  
INNOVANTS ET PERFORMANTS**

Axe 3.1 : Étendre les services offerts aux  
étudiants à l'ensemble des apprenants

Axe 3.2 : Assurer une politique de mobilité  
et de logement adaptée à la diversité des  
situations d'apprenants

Axe 3.3 : Accompagner l'expérimentation  
de services innovants

**AMBITION 4 :  
RASSEMBLER LES ACTEURS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
L'APPRENTISSAGE**

Axe 4.1 : Développer des tiers lieux virtuels  
et physiques multi-établissements

Axe 4.2 : Encourager les initiatives de  
sensibilisation à l'entrepreneuriat et à  
l'innovation

Axe 4.3 : Animer le schéma métropolitain  
«Tours - Campus 2025»

Ces axes stratégiques comportent un certain nombre d'actions de différentes natures et qui sont d'ores et déjà clairement identifiées. D'autres ne le sont pas et doivent suivre un processus de maturation ou de coordination afin de passer du stade de l'intention à celui de l'action.

Pour des questions de légitimité et d'efficacité, un grand nombre de ces actions sont pilotées directement par des partenaires de Tours Métropole Val de Loire ; la Métropole s'engageant à leurs côtés comme un soutien affirmé.

Chacune de ces ambitions est structurée en 3 axes stratégiques correspondant chacun à un objectif précis. Pour atteindre cet objectif, les modalités d'action peuvent être multiples et devront être définies de manière concertée avec les acteurs. Toutefois, certaines actions seront mises en œuvre dans le cadre d'appels à projets (AAP).

UFR des Sciences Pharmaceutiques



3

**DÉVELOPPEMENT  
DE TOURS  
CAMPUS  
2025**



# AXE 1

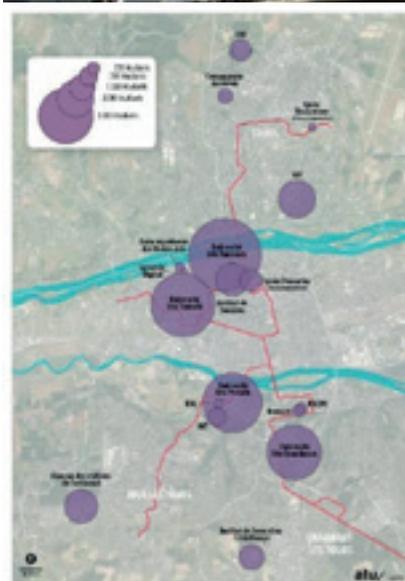
## Conforter la Métropole Campus

La présence des établissements d'enseignement supérieur et d'apprentissage dans divers points du cœur métropolitain constitue un atout qui contribue grandement à la qualité de vie des étudiants, au dynamisme du territoire et à l'animation des espaces métropolitains.

Comme l'indique la carte ci-contre, les campus actuels sont situés de manière équilibrée à l'intérieur de l'espace urbain et sur les axes principaux de transports en commun.

D'autres « campus intra-muros » sont à l'état de réflexion et dans chaque cas, l'équilibre entre trois critères déterminants sera recherché tant pour la pérennité des établissements que pour le fonctionnement harmonieux de la cité :

- cohérence d'implantation par rapport aux axes forts de transports en commun ;
- répartition équilibrée dans le tissu urbain ;
- densité d'étudiants permettant le développement de services indispensables à la qualité de la vie étudiante (restauration, logements, services dédiés).



Faculté de médecine - Tours

**Action 1 : Conforter la Métropole-campus**

*Le développement rapide, en cœur de Métropole, d'établissements d'enseignement supérieur ou d'apprentissage nécessite d'assurer la maîtrise foncière de quelques emplacements hautement connectés, en cours de mutation. Un premier état des lieux des sites à fort potentiel a été entrepris. Il pourra ensuite donner lieu à des acquisitions ciblées, notamment par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier créé par Tours Métropole Val de Loire.*

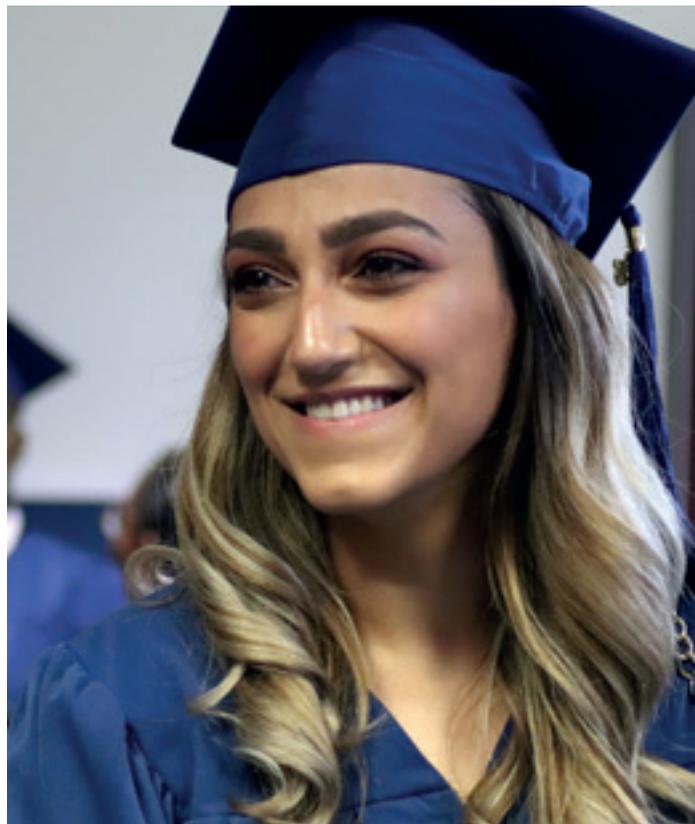
*Pour un fonctionnement harmonieux du territoire et des établissements, Tours Métropole Val de Loire a également pour vocation d'accompagner les projets immobiliers des établissements dans tous leurs aspects : fonciers, droit des sols, financements, partenariats, mobilité, logement. A ce jour, trois projets font l'objet d'un accompagnement spécifique :*

*- un bâtiment destiné à accueillir plusieurs établissements d'enseignement supérieur, d'ores et déjà implantés à Tours et en développement, pourrait trouver sa place dans le quartier des Deux Lions, à proximité du Campus universitaire Portalis et d'un grand nombre d'équipements et de services directement dédiés aux étudiants ;*

*- la Métropole de Tours souhaite enrichir son offre de formations d'ingénieurs en complémentarité avec celle existante en Région. L'implantation d'un « pôle ingénierie » regroupant les futures forces scientifiques autour de laboratoires et de moyens techniques mutualisés, constitue un objectif prioritaire.*

**Action 2 : Développer un pôle d'excellence apprentissage-formation**

*La création au Nord de Tours, autour de l'actuelle Cité des Formations, d'un pôle d'excellence de l'apprentissage et de la formation professionnelle, destiné à rassembler plusieurs acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans des locaux reconfigurés et modernisés, est projeté à l'échéance 2022.*



## AXE 2

# Accompagner l'université de Tours dans ses projets

L'enseignement supérieur est vecteur du développement économique et social du territoire et participe de l'attractivité de ce dernier. Il stimule le dynamisme, la créativité et l'innovation.

La bonne santé de l'enseignement supérieur tourangeau résulte jusqu'ici essentiellement de la présence, au cœur de la métropole, de la dynamique de l'université de Tours. Université pluridisciplinaire, celle-ci propose des formations dans l'ensemble des domaines, à l'exception des activités physiques et sportives (cursus STAPS). En 2018, l'Université de Tours comptait 28 000 étudiants sur l'ensemble de ses sites (source : université de Tours).

Elle s'appuie sur 25 000 agents dont 1 400 chercheurs et enseignants-chercheurs, 35 unités de recherche, 10 unités fédératives de recherche réunissant chercheurs et structures de recherche publique et 5 écoles doctorales, au sein de la COMUE Centre-Val de Loire.

De surcroît, l'université de Tours dispose d'accords de coopération avec 300 universités étrangères qui permettent les échanges et l'inscription dans des réseaux. Ainsi, les étudiants de nationalité étrangère représentent près de 12% des étudiants de l'université de Tours, soit presque 3 000 personnes originaires, notamment, du Maghreb. La Chine est quant à elle la deuxième nation la mieux représentée derrière le Maroc avec un nombre de ressortissants qui constitue 9% des effectifs

Portalis



Origine des étudiants inscrits à l'Université de Tours à la rentrée 2014-2015

de nationalité étrangère.

L'excellence de la recherche constitue un atout majeur pour l'attractivité et le rayonnement d'un territoire. Les liens historiques tissés par l'ancienne communauté d'agglomération « Tour(s)plus » avec l'Université, puis réaffirmés par la Métropole, se sont traduits par la dotation de 40 M€ de subventions directes et indirectes destinées à deux types principaux d'opérations : les projets immobiliers et la politique de recherche-innovation.

Dans cette même logique, plusieurs opérations sont ou vont être soutenues à court terme par Tours Métropole Val de Loire et d'autres partenaires :

### **Action 3 : Regroupement-Extension de Polytech'**

*Une opération immobilière de regroupement-extension des différentes filières de formation de l'Ecole d'ingénieurs Polytech' sur un seul site sera soutenue dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2015-2020, à hauteur de 11 M€ par Tours Métropole Val de Loire*

### **Action 4 : Soutenir le renouvellement immobilier de l'université de Tours**

*Considérant les enjeux financiers et urbains du renouvellement immobilier continu de l'université de Tours, un comité de liaison immobilier permanent réunissant l'université, Tours Métropole Val de Loire, la Région, la ville de Tours et le Rectorat sera mis en place pour anticiper et suivre les projets immobiliers à mesure de leur développement et, notamment, les projets « réhabilitation du site des Tanneurs » et « construction d'équipements sportifs sur le site Portalis ».*

*Pour mémoire, la réhabilitation du bâtiment de recherche Vialle situé au CHRU Bretonneau, dans l'emprise dévolue à la faculté de Médecine, est soutenue à hauteur de 1,3 M€ par Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020.*

université de Tours



## AXE 3

# Valoriser les apprenants et le potentiel d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et de recherche-innovation de la Métropole

### Elaborer des actions de promotion et de prospection mutualisées

Une partie des établissements, et notamment les établissements d'apprentissage, connaissent des difficultés à se faire connaître largement, voire à recruter. La «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles» pourrait devenir un échelon pertinent pour concevoir des actions de valorisation collectives. Celles-ci tendent à améliorer l'information des apprenants, profitant au recrutement des établissements .

Dans le cadre de sa stratégie d'attractivité territoriale, Tours Métropole Val de Loire a entrepris le recrutement d'ambassadeurs bénévoles du territoire. Ces ambassadeurs-influenceurs, étudiants ou anciens des établissements du territoire pour la plupart, auront notamment pour mission de promouvoir les forces et les singularités de la Touraine, et notamment celles qui concernent l'enseignement supérieur, l'apprentissage, la formation et la recherche-innovation.

En poursuivant son implication dans les réseaux de la connaissance Tours Métropole Val de Loire entend devenir un territoire toujours plus facile pour la formation et l'innovation.



Remise diplômes IDOH

**Action 5 : Promouvoir et prospecter collectivement**

*Ces actions pourraient, en particulier, prendre la forme d'une participation, sous une bannière commune, à des salons extérieurs à la Région (salon des Masters, salon des formations créatives, etc.), d'un renforcement de salons spécialisés existants (formation continue, apprentissage, etc.), ou d'actions de promotion mutualisées (outils de communication, campagne d'information, site internet, campagne sur les réseaux sociaux, etc.), notamment en mobilisant la marque territoriale.*

**Action 6 : Recrutement d'ambassadeurs bénévoles pour la stratégie métropolitaine d'attractivité**

*L'objectif est de rassembler une communauté forte et engagée au service du territoire pour le promouvoir et participer à son rayonnement, déployer sa visibilité à l'échelle nationale et internationale, créer du lien, afficher son attachement et sa fierté d'appartenance au territoire.*



La Nuit des Étudiants du Monde

## Renforcer les filières d'excellence et d'avenir

Depuis plus de 20 ans, l'excellence et l'innovation s'appuient sur la toile tissée par les coopérations entre les entreprises et la recherche universitaire, avec le soutien des collectivités territoriales. L'offre d'enseignement et l'écosystème de la recherche de la Métropole de Tours sont des forces appréciables dans le jeu de la concurrence internationale. La Métropole mise ainsi de longue date sur cette économie de la connaissance en contribuant financièrement au développement et au fonctionnement de 6 clusters ou pôles de compétitivité et de 6 centres d'études et de recherche ou assimilés. Ainsi, La politique de la recherche et de l'innovation a-t-elle mobilisé près de 25 M€ depuis 2008.

Dans le cadre de la réalisation du schéma métropolitain «Tours Campus 2025», l'ambition de la Métropole de Tours est donc de contribuer au renforcement de ses filières d'excellences que sont la santé humaine et animale, les matériaux et la microélectronique, le droit et l'intelligence des patrimoines. Au-delà de ces écosystèmes d'expertise déjà existants, Tours Métropole Val de Loire prendra toute sa part au développement de filières d'avenir (industries créatives, industrie 4.0, etc...), en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, et les acteurs économiques, notamment en soutenant la création de chaires d'entreprises ou en participant au financement de contrats doctoraux.

En poursuivant son implication dans les réseaux de la connaissance Tours Métropole Val de Loire entend devenir un territoire toujours plus attractif pour la formation et l'innovation.

### **Action 7 : Contribuer à la création de chaires d'entreprises**

*Les chaires d'entreprises prennent la forme d'un engagement pluriannuel de l'ordre de 3 à 6 ans pour des montants significatifs, visant à soutenir le développement d'activités de recherche ou d'enseignement dans un domaine stratégique pour l'entreprise ou le groupement d'entreprises.*



Ceremonie Docteurs 2019

## Accompagner les dispositifs d'insertion des diplômés

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés est une des missions dévolues aux établissements d'enseignement supérieur, de formation et d'apprentissage. Pour y parvenir, tous les établissements ont développé des services et des actions spécifiques. Afin de renforcer ces dynamiques, les établissements expriment le souhait de partager leurs expériences et d'échafauder ensemble des opérations nouvelles, innovantes et toujours plus efficaces.

### **Action 8 : Améliorer la connexion des apprenants avec le monde professionnel pour favoriser leur insertion**

*Créer des lieux, des événements, rassemblant des équipes pluridisciplinaires, mêlant toutes natures d'établissements, destinés à améliorer la pratique et donc l'employabilité des diplômés : doctoriales, innovation crunch, nuit de la création, ateliers de l'innovation, etc.*



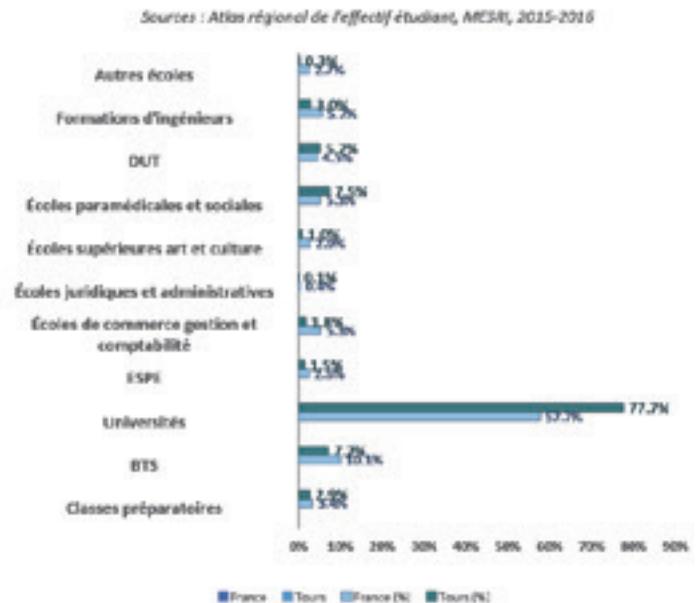
# AXE 1

## Compléter l'offre de formation pour répondre aux attentes des apprenants et aux besoins de compétences du territoire

Chaque année, entre 20 et 25% des bacheliers tourangeaux, soit environ 1 000 bacheliers, vont poursuivre leurs études hors de la Région Centre-Val de Loire. C'est aussi le cas pour une part importante des étudiants diplômés d'une licence de l'université de Tours et pour la majorité des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles de Tours.

Ces flux de sortants ne sont pas compensés par les arrivées en provenance d'autres Régions; 500 bacheliers issus d'autre régions rejoignent un établissement du territoire. De ce solde migratoire négatif résulte une pénurie de compétences spécifiques, au détriment des activités sociales, économiques et culturelles du territoire.

Comme l'illustre le schéma ci-contre, certaines catégories de filières sont sous ou sur-représentées à Tours par rapport à la répartition au niveau national.



Il est donc indispensable de renforcer l'attractivité de la Métropole et notamment de compléter la gamme d'offre d'établissements d'enseignement supérieur, en synergie avec les souhaits de formation, initiale et continue, exprimés par les apprenants et les employeurs.

On observe ainsi qu'en France, les agglomérations de taille comparable à celle de Tours (Nancy, Clermont, Dijon, Caen, St Etienne, Angers) accueillent en moyenne 13 300 étudiants post-bac hors université contre 6 700 à Tours, soit le double. Cela s'explique par la présence dans ces villes étudiantes de 4 à 8 grandes écoles ou assimilables, délivrant des formations dans des domaines qui ne sont pas ou peu enseignés à Tours.

En matière d'apprentissage, particulièrement pré-bac, ce sujet est plus anecdotique puisque plus de 90% des apprentis étudient dans un CFA situé dans leur département de résidence.

Cet axe stratégique majeur présente un triple objectif :

- accroître quantitativement les effectifs étudiants présents sur la métropole ;
- contribuer à l'attractivité de la métropole par la diversité, voire l'originalité, des cursus proposés ;
- nourrir le tissu entrepreneurial du territoire avec des formations correspondant aux besoins de compétences.

Par ailleurs, la diversité des établissements présents sur le territoire constitue un facteur favorisant l'hybridation des parcours et le développement d'actions inter-établissements.



CFA du BTP

**Action 9 : Accompagner le développement des établissements déjà implantés à Tours Métropole Val de Loire**

*Accompagnement aux projets immobiliers, mobiliers ou à l'acquisition d'équipements pédagogiques, permettant le développement de nouveaux cursus, en particulier les cursus en alternance, ou bien l'accroissement significatif des effectifs de filières existantes et jugées stratégiques par Tours- Métropole. Deux projets viennent illustrer cette action. Ils sont actuellement en cours d'étude :*

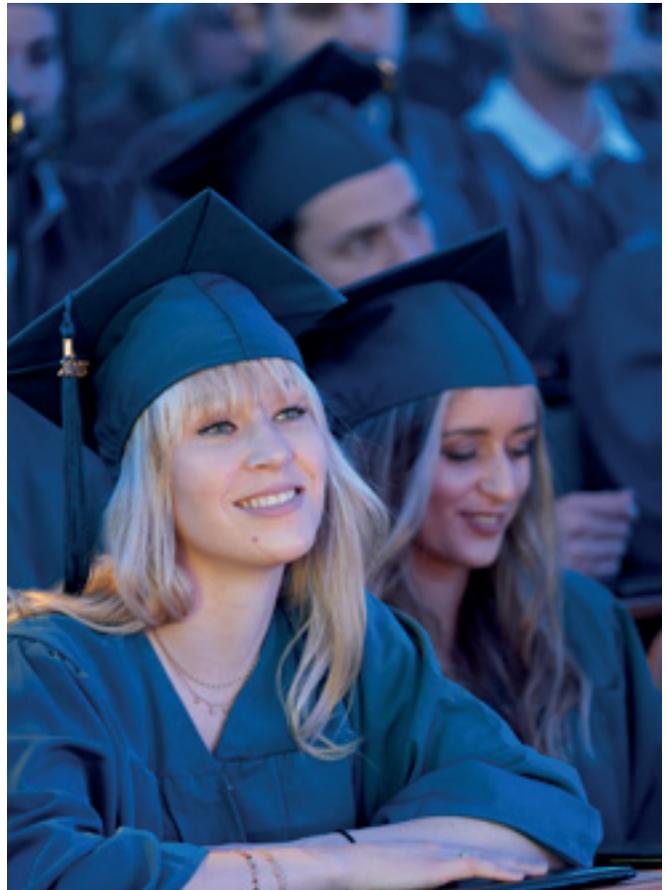
- *L'extension de l'hébergement des apprentis du Campus des métiers et de l'artisanat*
- *Le développement numérique et qualitatif des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des étudiants inscrits dans ces filières de formation.*

**Action 10 : Compléter l'offre de formation initiale et continue**

*Tours Métropole Val de Loire pourra concourir à l'implantation de nouveaux établissements, complémentaires de l'offre existant déjà à Tours ou en Région. Cette assistance pourra intervenir, sous réserve de la cohérence et de la complémentarité de l'offre de formation proposée avec l'offre existante, à l'échelle régionale (programme régional de formation - CPRDFOP).*

**Action 11 : Accroître le nombre de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)**

*Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) constituent la voie d'accès privilégiée pour l'admission et l'intégration dans les Grandes Écoles. Ces établissements d'excellence dont le recrutement est fondé sur le mérite scolaire sont très recherchées par les bacheliers. En lien avec le Rectorat d'académie, le ministère et l'université, la Métropole entend les soutenir et les fortifier.*



ESCEM 2019

## Sur les CPGE

La Métropole de Tours-Val de Loire entend valoriser les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles qui se situent dans son périmètre géographique. Trois pôles se dégagent dont les effectifs avoisinent un millier d'élèves, chiffre variable en fonction des intégrations en seconde année :

- Lycée Descartes avec 750 élèves ;
- Lycée Vaucanson avec une centaine d'élèves ;
- Parcours des Écoles d'Ingénieurs de Polytech' avec 130 étudiants.

Le lycée Vaucanson accueille trois classes préparatoires technologiques (PTSI, PT et PT). Une gamme diversifiée de formations est offerte par le lycée Descartes dans les domaines scientifique, littéraire, linguistique et commercial. Le PEIP de Polytech' s'apparente à une classe préparatoire intégrée conduisant les élèves à préparer le concours d'admission sur la banque « e3a » et bientôt « CCP » à partir de la session 2020. Ces trois structures ont mutualisé leurs initiatives pédagogiques dans un espace commun intitulé « Pôle Prépas Tours ».

Les classes préparatoires des lycées Vaucanson et Descartes sont conventionnées avec l'université de Tours en application de la loi du 22 juillet 2013. Cela veut dire que les élèves valident leurs ECTS en première année (60 ECTS) et seconde année (120 ECTS). Les « khûbes » et les « 5/2 » peuvent être admis directement en Master après validation par une commission mixte d'habilitation.

Chaque année, les CPGE dont 33% des élèves sont boursiers de l'enseignement supérieur, intègrent nombre de grandes écoles parmi lesquelles on citera les Ecoles Normales Supérieures d'Ulm, Lyon et Cachan, l'Ecole Polytechnique, Centrale-Lyon, l'Ecole vétérinaire, HEC et l'ESSEC.

Le nombre d'étudiants de CPGE rapporté à la population étant inférieur en Touraine au taux national, des gisements existent en faveur de l'ouverture de nouvelles filières. Une expertise sera conduite sous l'égide de la Métropole en associant le Rectorat d'Orléans-Tours et les corps d'inspection de l'Education nationale. La Conférence Métropolitaine sur l'Enseignement Supérieur servira de cadre à la concertation locale.

Dès sa création, Tours Métropole Val de Loire a manifesté son intérêt en faveur des études de sciences politiques.

Portée par la Faculté de Droit, cette inclination pourrait se concrétiser par la création d'une Ecole de Droit, permettant aux étudiants motivés de renforcer leur cursus dans le domaine de l'économie politique et des sciences de l'aménagement du territoire.

Un Comité de Pilotage doit voir le jour pour associer tous les acteurs concernés à la finalisation d'un projet destiné à valoriser l'UFR de droit.

## Sur les sciences politiques à Tours

## AXE 2

# Connecter les acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle avec les besoins de compétences du monde socio-économique

En perpétuelle évolution, l'environnement socio-économique peut générer une forme d'inadéquation entre les besoins de compétences exprimés par les employeurs et la nature des formations dispensées.

L'objectif de la Métropole est de coordonner une structure permanente de veille, rassemblant la Région Centre-Val de Loire, l'ensemble des établissements du territoire, les chambres consulaires, certaines filières professionnelles, les acteurs de l'emploi et les entreprises.

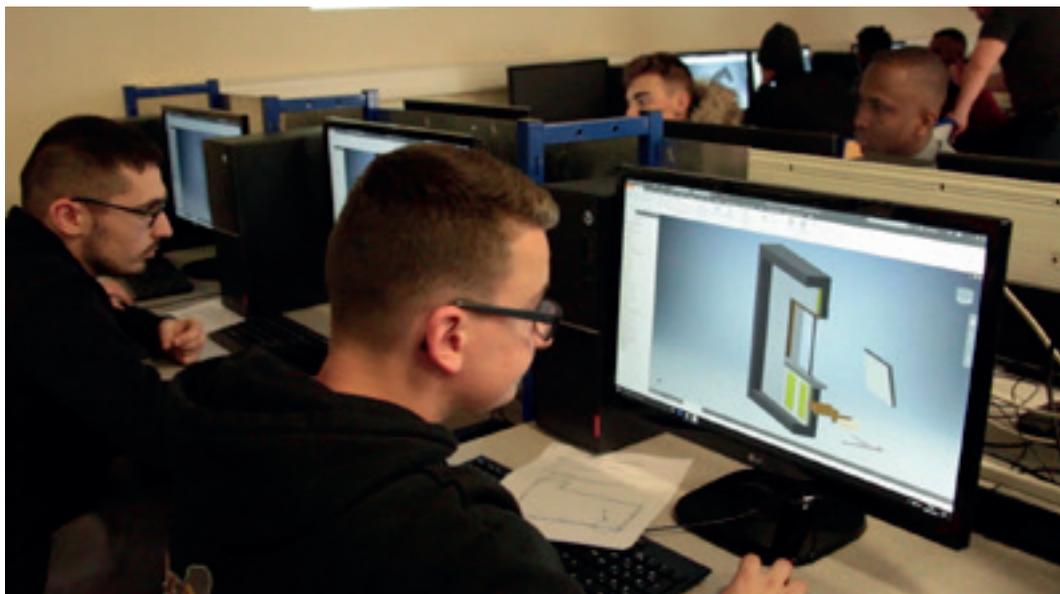
En ce qui concerne la Région, des données précises et précieuses sont disponibles sur ORIUM (Outil Régional de l'Information et de l'Observation Mutualisé) et auprès de la Direction des politiques d'orientation et de formation, du «GIP Alfa centre» et de l'Observatoire régional de la formation et de l'emploi (ORFE).



CFA du BTP

**Action 12 : Améliorer l'agilité des cursus**

*Dans le cadre de la « Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles », un atelier spécifique sera mis en place de manière à anticiper, notamment avec la Région et les chambres consulaires, les transformations des métiers et permettre ainsi aux acteurs de de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de proposer de manière dynamique et agile, des cursus adaptés aux grandes inflexions des métiers.*



## AXE 3

# Assurer la continuité des parcours et encourager l'hybridation

La poursuite d'études représente un enjeu majeur pour les jeunes. En effet, si certains ne sont pas engagés d'emblée dans des cursus longs ; leur ambition peut s'affirmer au fil des années. D'autres se trouvent dans un cursus par alternance et souhaitent poursuivre des études selon cette modalité pédagogique. Pour répondre à cet enjeu, plusieurs actions doivent être engagées en impliquant l'ensemble des acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur.

### **Action 13 : Sensibiliser et informer sur les opportunités de poursuite d'études.**

*En lien avec les différents établissements d'enseignement supérieur, des enseignants, des responsables d'établissements et des jeunes, des actions d'information seront réalisées pour que les apprenants connaissent mieux les opportunités de poursuite d'études qui leurs sont offertes.*

### **Action 14 : Hybridation des parcours**

*Au-delà de la poursuite d'études qui contribue à l'accroissement du niveau de qualification, l'hybridation des parcours, c'est-à-dire l'implication de plusieurs approches disciplinaires ou thématiques, est aujourd'hui un facteur identifié comme un réel facteur de différenciation et d'attractivité. Celui-ci favorise l'employabilité et l'insertion professionnelle.*

*La Métropole pourra soutenir des études d'ingénierie pédagogique nécessaires à la mise en place de parcours hybrides, tantôt originaux et rares à l'échelle nationale, tantôt répondant aux besoins du territoire.*



IMT - Tours

# AXE 1

## Etendre les services offerts aux étudiants à l'ensemble des apprenants

L'attractivité d'une ville « student friendly » résulte de trois grands critères : le niveau des formations disponibles ; la qualité de vie du territoire ; l'expérience vécue sur place par les apprenants.

Pour ce dernier critère, le bien-être ressenti par les jeunes est directement lié aux interactions qu'ils développent eux-mêmes avec leurs pairs, mais aussi à la bienveillance du territoire à leur égard, autrement-dit, au sentiment d'inclusion que Tours Métropole Val de Loire doit développer.

### **Action 15 : L'intégration des apprenants**

*La plupart des établissements métropolitains organisent en interne des temps d'intégration des nouveaux apprenants. Pour les établissements qui souhaiteraient s'associer à la réflexion, il est envisagé d'organiser l'accueil puis des temps d'intégration sur le modèle d'un grand week-end alliant par exemple la découverte des établissements partenaires, de Tours Métropole Val de Loire, les questions pratiques, la culture et le sport.*

### **Action 16 : Le pass-multi-services de l'apprenant métropolitain**

*La réglementation nationale prévoit que chaque apprenant dispose d'une carte liée à son statut : étudiant ou étudiant des métiers. Pour autant, les réductions tarifaires et les services qu'elle peut procurer dépendent de la bonne volonté des commerces ou des établissements publics. Il est assez courant que les étudiants bénéficient d'un meilleur accueil que les apprentis à cause de la méconnaissance du statut « d'étudiant des métiers » pourtant institué par la Loi, depuis 2012. La*

*Métropole se propose de lancer une campagne d'information ciblée de manière à parvenir à une situation plus équitable.*

*De même, l'extension du pass-culture à tous les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle qui le souhaitent, pourrait être étudiée avec l'université de Tours et ses partenaires.*

### **Action 17 : Promouvoir les badges de compétences**

*Le badge de compétence (ou open badge) est une pratique récente qui consiste à reconnaître des compétences formelles et informelles à des personnes qui s'engagent dans des actions d'intérêt général. Le badge de compétences est une pratique qui s'insère facilement dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), de gestion des emplois et compétences (GPEC), dans l'entreprise ou sur un territoire et dans les démarches de reconversion professionnelle.*

*Cette démarche, d'ores et déjà mise en œuvre à l'université de Tours dans le cadre de la reconnaissance de l'engagement étudiant, pourrait être étendue aux établissements qui le souhaitent et donner lieu à une promotion collective à l'échelle métropolitaine, voire à l'échelle régionale.*

## AXE 2

# Assurer une politique de mobilité et de logement adaptée à la diversité des situations d'apprenants

### **Mettre en place une politique tarifaire dans les transports en commun dédiée à l'ensemble des apprenants.**

La politique tarifaire des transports en commun résulte de discussions entre l'opérateur en charge du réseau des transports en commun et la collectivité. A l'occasion du renouvellement de la délégation de service public, Tours Métropole Val de Loire a décidé d'instaurer un tarif dédié aux apprenants leur permettant de se déplacer à moindre coût.

#### **Action 18 : Tarifs apprenants (étudiants + apprentis) dans les transports en commun**

*Une politique tarifaire spécifique s'adressant à tous les apprenants, quel que soit leur statut, sera mise en place à la rentrée 2019.*

### **Poursuivre une politique de création de logements adaptée à la croissance attendue des effectifs tenant compte des besoins spécifiques des alternants.**

Depuis son origine, la Métropole de Tours mène une politique du logement ambitieuse. Celle-ci se traduit par la mise en

œuvre d'un nouveau programme local d'habitat 2018-2023 qui vise à conforter la vocation d'accueil résidentiel de la Métropole en développant et gérant une offre de logements adaptée aux apprenants.

Une attention toute particulière sera portée au logement des alternants. Ce mode de formation se développe à Tours de manière accélérée dans l'enseignement supérieur. Or, la problématique du logement à la semaine nécessite des moyens de gestion adaptés à tout le moins différents de l'usage habituel des bailleurs. D'ici 2025, ce sont environ 750 alternants supplémentaires qui pourraient rechercher un logement à temps partiel sur le ressort géographique de la Métropole.

#### **Action 19 : Etoffer l'offre de logement destinée aux apprenants**

*Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023, Tours Métropole Val de Loire et ses partenaires ont prévu de suivre et d'identifier l'évolution des besoins résidentiels des apprenants de manière à adapter l'offre de logements au fur-et-à-mesure de la demande.*

## AXE 3

# Accompagner l'expérimentation de services innovants

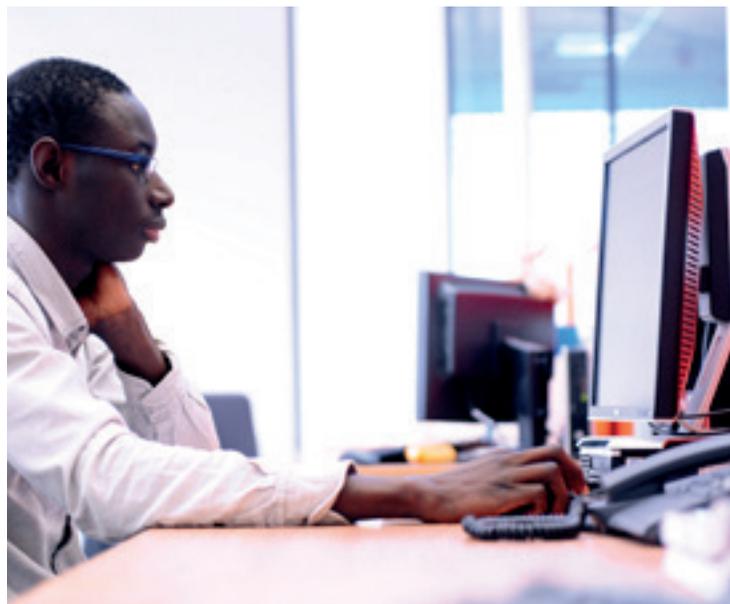
Les services aux étudiants sont aujourd'hui en évolution constante face aux évolutions du profil des étudiants (alternants, internationaux, salariés à temps partiel, en reprise d'études, ...) et à leurs attentes.

Les collectifs d'apprenants (Bureau des Elèves, associations sportives ou culturelles) sont les acteurs les plus pertinents pour proposer de nouveaux services.

C'est pourquoi cet axe se traduira par une action unique d'appels à projets et de soutien au démarrage de services innovants, proposés par des collectifs d'apprenants.

### ***Action 20 : Expérimenter des services innovants par et pour les apprenants***

*Tours Métropole Val de Loire pourra étudier les projets de services innovants portés par des collectifs d'apprenants qui viendraient améliorer l'accueil ou l'accompagnement des apprenants pour faciliter leur intégration ou leur réussite.*



Certem+ - Photo © L de Serres

# AXE 1

## Développer des tiers-lieux virtuels et physiques multi-établissements

La situation de ville-campus accueillant en son sein la majorité des établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur du département procure de très nombreux avantages qui font de Tours une cité universellement reconnue pour la continuité de son dynamisme tout au long de l'année.

Cette situation conduit cependant à l'éparpillement des implantations des établissements dans le cœur urbain. Elle se traduit par une relative méconnaissance des acteurs entre eux et particulièrement des apprenants.

Afin d'améliorer l'information de tous et de donner de la cohésion, un certain nombre d'actions sont envisageables.

### **Action 21 : Création d'une application « vie étudiante »**

*De très nombreux sites d'établissements ou d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle existent. Mais la multiplicité de ces sources d'informations décourage un grand nombre d'utilisateurs, en particulier les plus jeunes.*

*Dans le cadre d'un groupe de travail de la «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles», une interface mobile sera développée pour collecter les informations essentielles aux utilisateurs selon leurs profils (apprenants, établissements ou entreprises) et rediriger les recherches plus approfondies vers les sources dédiées et les autres portails de l'attractivité territoriale.*

### **Action 22 : La maison de l'apprenant**

*A moyen terme et à la demande du CODEV, la création d'un site très accessible ouvert aux apprenants et offrant à la fois des ressources d'espaces (salles de travail en groupes, ressources techniques) et des ressources pratiques (informations, santé, culture, logement, etc...) pourrait être mise à l'étude.*



## AXE 2

# Accompagner les dispositifs d'essaimage et d'innovation

Les élèves issus des niveaux d'enseignement les plus élevés représentent une richesse pour le territoire qui a consacré ses meilleures ressources en leur faveur. Aussi convient-il d'imaginer des actions leur permettant d'investir leur énergie et leur savoir-faire dans des projets, voire de créer leur entreprise.

Pour mettre en œuvre cet axe stratégique, la Métropole et ses partenaires contribueront à la diffusion d'une culture de l'innovation en soutenant des initiatives permettant de sensibiliser un large public à des approches telles que l'open innovation ou le design thinking, et plus généralement les méthodes agiles de gestion de projets.

Les modalités pratiques de mises en œuvre de cet axe seront définies dans le cadre d'un groupe de travail associant la métropole et les établissements d'enseignement supérieur avec les représentants des acteurs socio-économiques.

### **Action 23 : Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation**

*La Métropole pourra intervenir dans une perspective d'élargissement, d'approfondissement et d'amplification de cette dynamique :*

- élargissement des cibles en incluant tous les établissements entrant dans le champ du schéma métropolitain ;
- approfondissement, en contribuant dans le cadre de sa politique de développement économique au suivi personnalisé des porteurs de projets ;
- amplification en sensibilisant toujours plus d'apprenants, d'enseignants et d'enseignants-chercheurs ;
- Implications dans les incubateurs actuels (Open Lab, Mame, BioLab)



## AXE 3

# Animer le schéma métropolitain : la «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles»

Le schéma métropolitain «Tours Campus 2025» est un outil stratégique au service de toutes ses composantes rassemblées dans la «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles». Il trouve également sa place au cœur de toute les stratégies de développement régionales et métropolitaines.

La «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles» se réunit en formation plénière au moins une fois par an et crée des groupes de travail thématiques sur chacune de ses actions.

***Action 24 : Faire vivre la «Conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur et aux formations professionnelles»***

*Un groupe de travail dédié élaborera les conditions de fonctionnement de la Conférence.*





4

**TOURS - CAMPUS 2025  
FICHES ACTIONS**

## AXE 1.1

## Conforter La Métropole-Campus



Tours - Hôtel de Ville

## ACTION 1

## RENFORCER LA MÉTROPOLE-CAMPUS ET PÉRENNISER L'IMPLANTATION FONCIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'APPRENTISSAGE DANS LE TISSU URBAIN

Le développement rapide, en cœur de Métropole, d'établissements d'enseignement supérieur ou d'apprentissage nécessite d'assurer la maîtrise foncière d'emplacements ou d'immeubles hautement connectés, destinés à accueillir de nouveaux établissements ou des établissements en développement/redéploiement à l'intérieur de la Métropole.

Plusieurs opérations immobilières liées à la relocalisation d'établissement déjà présents ou à l'implantation d'établissements actuellement absents du territoire sont à l'étude (Campus management, Pôle ingénierie).

### Enjeux ?

Favoriser l'implantation ou le renforcement en cœur de ville des établissements d'enseignement supérieur et d'apprentissage.

Assurer un développement équilibré de la ville-campus.

Conférer une meilleure visibilité à des établissements complémentaires et en développement.

Offrir un niveau de prestations et de services cohérents avec le niveau d'excellence visé par les établissements intéressés.

### Points d'attention :

Veiller à la complémentarité des domaines de formation à une échelle régionale.

Implantation géographique équilibrée pour ne pas déstabiliser le fonctionnement urbain (y compris soirs, week-end et vacances scolaires).

Mutualiser les services et équipements qui peuvent l'être (cafétéria, amphithéâtre, espaces de travail collectif, etc.).

Concevoir une liaison douce entre les différents campus.

QUI POUR PILOTER / Tours Métropole Val de Loire

PARTENAIRES / Ville de Tours, Agence d'urbanisme (ATU), Etablissement Public Foncier, SEPALE, Région Centre-Val de Loire

BUDGET PRÉVISIONNEL / 0,2 ETP - 11 M€ de crédits d'investissement en 2019 (acquisition CFA + ESAD)

AXE 1.1

Conforter La Métropole-Campus

CFA Tours Alternance Formation



ACTION 2

**DÉVELOPPER UN PÔLE D'EXCELLENCE APPRENTISSAGE-FORMATION – PROJET CITÉ DES FORMATIONS**

Tours Métropole Val de Loire projette la création au Nord de Tours, autour de l'actuel Cité des Formations, d'un Pôle d'excellence de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Ce Pôle rassemblera plusieurs acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans des locaux reconfigurés et modernisés.

**Enjeux ?**

- Création d'un pôle de formation professionnel visible nationalement.
- Mise en synergie et en complémentarité d'établissements partageant des problématiques connexes et des ambitions concordantes.
- Atteinte d'une taille critique adaptée aux nouvelles modalités de l'apprentissage et de la formation professionnelle résultant de la loi du 6 septembre 2018.

**Points d'attention :**

- Incertitudes quant au fonctionnement de la Loi du 5 Septembre 2018.
- RH, statuts, gouvernance.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Région Centre-Val de Loire, CFA Tours Alternance Formation, Association de Formation Professionnelle Polytechnique de la ville de Tours, École de la 2ème chance, Branches professionnelles, Autres établissements impliqués  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,2 ETP - 65 000 € de crédits d'investissement en 2019 (étude de faisabilité + business plan + pré-programme) - 5 M€ de crédits d'investissements en 2021 - 5 M€ de crédits d'investissements en 2022 - 5 M€ de crédits d'investissements en 2023

## AXE 1.2

## Accompagne l'université



Polytech © Université de Tours

### ACTION 3

## REGROUPEMENT-EXTENSION DE POLYTECH

Une opération immobilière de regroupement-extension des différentes filières de formation de l'école d'ingénieurs Polytech Tours sur un seul site sera soutenue par Tours Métropole dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2015-2020.

#### Enjeux ?

- Amélioration du fonctionnement pédagogique de Polytech.
- Développement de nouvelles filières de formation (IA, Big data, USINE 4.0, ...).
- Accompagnement de la capacité d'accueil du PEIP de 120 à 150 étudiants.
- Renforcement de la visibilité et de l'attractivité de Polytech Tours.

**QUI POUR PILOTER** / Université de Tours, Tours Métropole

**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Université de Tours, Région Centre-Val de Loire, Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 11 M€ entre 2019 et 2023 pour la Métropole. L'Etat et la Région Centre-Val de Loire sont associés financièrement à cette opération dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER). Le Conseil départemental apporte également sa contribution financière

## AXE 1.2

## Accompagner l'université



Site Tanneurs © D.Darrault

## ACTION 4

**SOUTENIR LE RENOUELEMENT  
IMMOBILIER DE L'UNIVERSITÉ DE  
TOURS : LE COMITÉ DE LIAISON  
IMMOBILIER**

Considérant les enjeux financiers et urbains du renouvellement immobilier continu de l'université de Tours, il convient de mettre en place un comité de liaison immobilier permanent afin d'anticiper et d'accompagner les projets immobiliers à mesure de leur développement, notamment ses impacts sur la Métropole (déplacements doux...)

**Enjeux ?**

Anticiper sur les besoins immobiliers de l'université, leurs financements croisés et l'impact sur le fonctionnement urbain.

Garantir le fonctionnement pédagogique optimal de l'université de Tours.

**Points d'attention :**

Deux projets immobiliers majeurs sont en cours de préparation par les services de l'université de Tours: la réhabilitation du site des Tanneurs et l'extension de Polytech.

**QUI POUR PILOTER** / Université de Tours

**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Ville de Tours, Région Centre-Val de Loire, Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, CROUS

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0€

## AXE 1.3

## Valoriser



Université de Tours

## ACTION 5

### PROMOUVOIR ET PROSPECTER COLLECTIVEMENT

Une partie des établissements, et notamment les établissements d'apprentissage, connaissent des difficultés à se faire connaître largement, voire à recruter. La « Conférence métropolitaine » peut être un échelon pertinent pour concevoir des actions de valorisation collectives pour l'information des apprenants et le recrutement des établissements

#### Enjeux ?

Faire reconnaître Tours Métropole Val de Loire comme métropole « étudiante » comme le préconise le CODEV.

Coopérer avec tous les établissements (du bac-3 au bac+8).

#### Points d'attention :

Définir avec précision l'échelle de la prospection/promotion : régionale, nationale, internationale

Aboutir à un (ou quelques) outil(s) commun(s).

Préalable : réaliser une cartographie exhaustive des acteurs et des formations.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire

**PARTENAIRES** / Tous établissements métropolitains, Région Centre-Val de Loire, COMUE Centre-Val de Loire, Consulaires (CMA, CCI, Chambre d'agriculture)

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,3 ETP - 15 000 € de crédits de fonctionnement en 2019 (salon) - 30 000 € de crédits de fonctionnement en 2020 (salon + communication) - 15 000 € de crédits de fonctionnement en 2021 (salon) - 15 000 € de crédits de fonctionnement en 2022 (salon)

AXE 1.3

Valoriser



**ACTION 6**

**RECRUTEMENT D'APPRENANTS  
AMBASSADEURS BÉNÉVOLES POUR  
LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE  
D'ATTRACTIVITÉ**

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, l'objectif de Tours Métropole Val de Loire consiste à rassembler une communauté forte et engagée au service de la promotion, de la visibilité du territoire. La recherche d'étudiants pour rejoindre ce club lui assurera un flux régulier de nouveaux ambassadeurs.

**Enjeux ?**

- Promouvoir le territoire et participer à sa visibilité et à son attractivité.
- Mobiliser et fédérer une communauté autour d'un objectif commun.
- Développer l'attachement au territoire, susciter la fierté d'appartenance.

**Points d'attention :**

- La diversité des profils des apprenants.
- Attention particulière pour le recrutement des ambassadeurs – apprenants à l'international, et envers les doctorants.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire

**PARTENAIRES** / Tous les établissements

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,1 ETP (+ temps consacré par la direction du développement économique)

## AXE 1.3

## Valoriser



Certem+ - Photo © L de Serres

## ACTION 7

**CONTRIBUER À LA CRÉATION DE CHAIRES D'ENTREPRISES**

Les chaires d'entreprises prennent la forme d'un engagement pluriannuel de l'ordre de 3 à 6 ans pour des montants significatifs. Ces crédits sont versés à l'établissement-support de la chaire par l'entreprise.

Les chaires d'entreprises visent à soutenir le développement d'activités de recherche et d'enseignement dans un domaine stratégique pour l'entreprise ou le groupement d'entreprises.

**Enjeux ?**

Mettre en place des des recherches et des enseignements dans des domaines stratégiques pour les entreprises ciblées de manière à améliorer leur performance économique.

Professionaliser les apprenants de manière à accroître leurs compétences.

Créer les conditions d'une fertilisation croisée entre les établissements d'enseignement supérieur impliqués et les entreprises.

**Points d'attention :**

Il ne s'agit pas de formations uniquement professionnalisantes; le lien avec la recherche doit être approfondi pour nourrir les pratiques professionnelles en retour.

Créer des liens avec le dispositif des bourses CIFRE.

**QUI POUR PILOTER** / Université de Tours

**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, CCI,

Pôles de compétitivité, Fondation Rabelais

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,1 ETP (+ temps consacré par la direction du développement économique)

## AXE 1.3

## Valoriser



## ACTION 8

### AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés est l'une des missions dévolues aux établissements d'enseignement supérieur, de formation et d'apprentissage. Pour y parvenir, tous les établissements ont développé des services et des actions spécifiques.

Différents événements sous la forme de rencontres et d'actions spécifiques seront organisées, permettant d'améliorer l'employabilité des jeunes, d'apporter leur énergie et leurs savoir-faire dans des projets, voire de créer leur entreprise.

#### Enjeux ?

- Passer de la connaissance à la compétence puis à l'expertise.
- Améliorer l'insertion des apprenants dans l'écosystème.
- Pourvoir aux besoins de compétences des employeurs.
- Répondre aux besoins des étudiants et jeunes diplômés en matière de recrutement.

#### Points d'attention :

- Assurer un suivi du dispositif dans le temps afin d'évaluer périodiquement sa réussite.
- Assurer l'animation du lieu avec une amplitude horaire flexible.
- Bénéficier d'un environnement numérique performant.

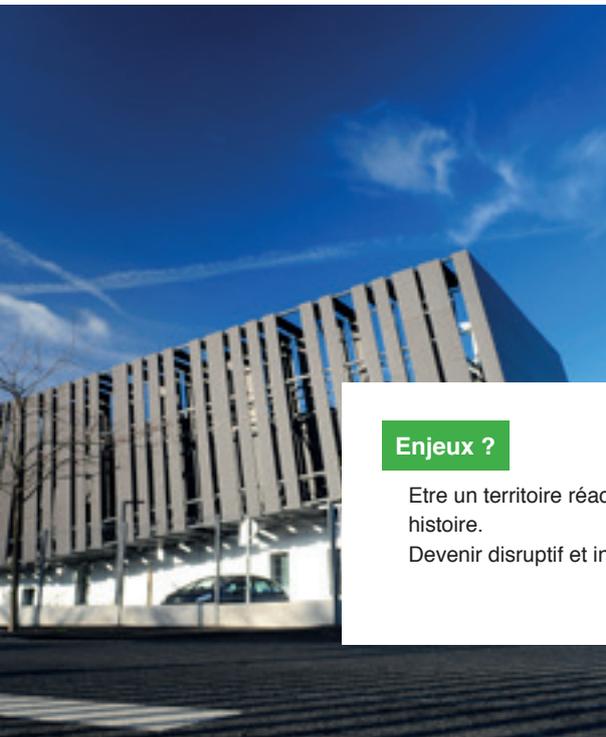
**QUI POUR PILOTER** / Université de Tours

**PARTENAIRES** / Tous les établissements métropolitains, Acteurs de l'insertion, Tours Métropole Val de Loire, Représentants des employeurs (CCI, MEDEF, fédérations, branches, ...)

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,1 ETP - 10 000 € de crédits de fonctionnement en 2022 - 10 000 € de crédits de fonctionnement en 2023 - 10 000 € de crédits de fonctionnement en 2024 - 10 000 € de crédits de fonctionnement en 2025

## AXE 2.1

## Compléter l'offre de formation

**Enjeux ?**

Etre un territoire réactif dans l'accompagnement des établissements, à des moments clés de leur histoire.

Devenir disruptif et innovant.

Certem + - Photo © L de Serres

**ACTION 9****ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT  
DES ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ  
IMPLANTÉS À TOURS MÉTROPOLE  
VAL DE LOIRE**

**Pour les projets jugés stratégiques, un accompagnement aux projets immobiliers, mobiliers ou à l'acquisition d'équipements pédagogiques pourra être envisagé.**

**Il s'agit de favoriser le développement de nouveaux cursus ou l'accroissement des capacités d'accueil de filières existantes.**

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire

**PARTENAIRES** / Tous les établissements métropolitains, Région Centre-Val de Loire, Consulaires

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,05 ETP - En fonction des projets en investissement

## AXE 2.1

## Compléter l'offre de formation



Photo © Raphaël Trappet

## ACTION 10

### COMPLÉTER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

**Tours Métropole Val de Loire pourra concourir à l'implantation de nouveaux établissements complémentaires à l'offre de formation de Tours ou en Région.**

#### Enjeux ?

- Compléter l'offre de formation.
- Accroître la notoriété et l'attractivité du territoire.
- Apporter une ressource nouvelle en compétences rares aux employeurs du territoire.

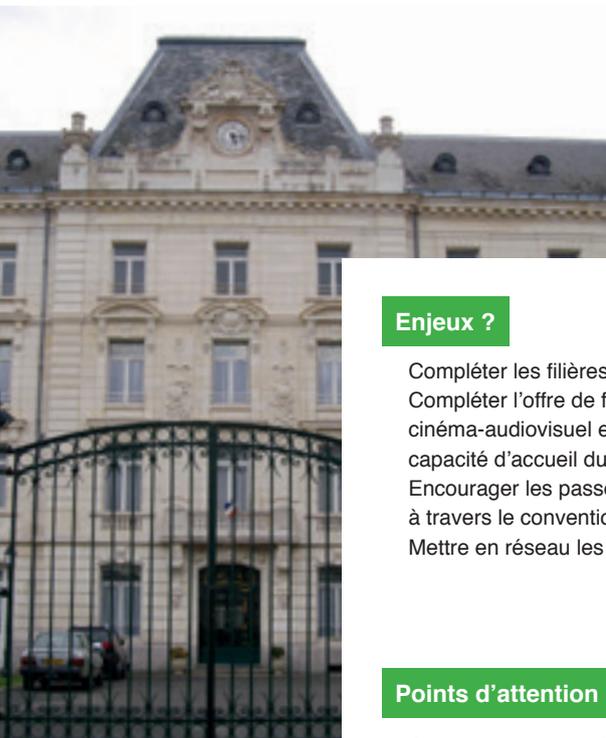
#### Points d'attention :

- Cohérence et complémentarité de l'offre de formation proposée avec l'offre existante à l'échelle régionale.
- Cohérence de l'implantation avec l'équilibre du fonctionnement du tissu urbain métropolitain.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Ville de Tours, Région Centre-Val de Loire  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,2 ETP - 100 000€ en 2019, 500 000 en 2020 (exemple :  
Établissement Supérieur des travaux publics)

## AXE 2.1

## Compléter l'offre de formation



Lycée de Descartes  
Tours © Wikipedia

## ACTION 11

### ACCROÎTRE LE NOMBRE DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

Tours Métropole Val de Loire pourra concourir au développement du nombre des CPGE et à leur environnement direct .

#### Enjeux ?

Compléter les filières d'excellence de l'enseignement supérieur.  
Compléter l'offre de formation des CPGE : D1-D2, MPI, hypokhâgne santé, création d'une option cinéma-audiovisuel en khâgne, Classes Préparatoires aux Études Supérieures, extension de la capacité d'accueil du Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech'.  
Encourager les passerelles entre établissements d'enseignement supérieur et classes préparatoires à travers le conventionnement avec l'université en application de la loi du 22 juillet 2013.  
Mettre en réseau les établissements à Classes Préparatoires dans le cadre du Pôle-Prépa-Tours.

#### Points d'attention :

Cohérence et complémentarité de l'offre de formation proposée avec l'offre existante à l'échelle régionale.  
La carte des CPGE étant nationale, la compétence revient à l'Inspection Générale de l'Education nationale auprès de laquelle la Métropole peut engager des contacts préliminaires après en avoir informé l'autorité académique, DSDEN-37 et Rectorat d'Orléans-Tours.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire pour amorcer les projets, « Pôle Prépas Tours » comme instance de mutualisation entre les lycées à classes prépas de Tours et Polytech', le Conseil académique de l'Education nationale  
**PARTENAIRES** / DSDEN37 et Rectorat d'Orléans-Tours en cohérence avec le projet académique, Inspection Générale de l'Education nationale pour l'expertise pédagogique, Université de Tours pour l'IEP et le conventionnement avec les CPGE, Région Centre-Val de Loire pour information  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / En fonction des projets, ouverture des formations au plus tôt en septembre 2020

## AXE 2.2

## Connecter les acteurs



CFA Tours Alternance Formation

## ACTION 12

### AMÉLIORER L'ADÉQUATION DES CURSUS AUX BESOINS DES EMPLOYEURS

L'environnement socio-économique est en perpétuelle évolution. Il peut parfois en résulter une forme d'inadéquation temporaire entre les besoins de compétences exprimés par les employeurs et la nature des formations dispensées.

#### Enjeux ?

Anticiper les transformations des métiers et des filières.  
Aider les producteurs de formation à s'adapter.

#### Points d'attention :

Impliquer davantage les employeurs.  
Tenir compte de la complexité du processus de certification des diplômes.  
Développer des titres professionnels.

**QUI POUR PILOTER** / Région Centre-Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Tous établissements de formation, Chambres consulaires, Grandes entreprises régionales  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,05 ETP (+ temps consacré par la direction du développement économique) - À partir de 2023

## AXE 2.3

## Continuité des parcours-hybridation



MAME

## ACTION 13

### SENSIBILISER ET INFORMER SUR LES OPPORTUNITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES

La poursuite d'études constitue un enjeu majeur pour les jeunes.

Certains jeunes ne s'engagent pas tout de suite dans un cursus long. En revanche, leur ambition peut grandir et s'affirmer au fil des années.

D'autres se trouvent dans un cursus par alternance et souhaitent poursuivre des études selon cette modalité pédagogique.

Il est important de créer une mobilisation autour des forums de l'Orientation.

#### Enjeux ?

Permettre aux apprenants d'atteindre le niveau de formation le plus élevé possible en regard de leurs projets personnels

Offrir aux employeurs les compétences recherchées.

#### Points d'attention :

Construction d'un parcours individualisé nécessaire.

Besoin de réaliser une cartographie exhaustive pour mieux visualiser les cheminements possibles.

**QUI POUR PILOTER** / Région Centre-Val de Loire, Les services de l'orientation scolaire et universitaire, GRETA et CFA

**PARTENAIRES** / Tous les CFA métropolitains, Etablissements métropolitains de formation continue: GRETA et CFA, Tours Métropole

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,05 ETP - 10 000 € en fonctionnement

## AXE 2.3

## Continuité des parcours-hybridation



© Pexels Photo

## ACTION 14

### HYBRIDATION DES PARCOURS

Au-delà de la poursuite d'études qui contribue à l'accroissement du niveau de qualification, l'hybridation des parcours d'enseignement supérieur constitue aujourd'hui un facteur favorisant indéniablement l'employabilité et l'insertion professionnelle.

Pour un territoire, c'est un facteur de différenciation et d'attractivité.

L'hybridation d'un cursus de formation scientifique avec une formation managériale est un exemple parmi d'autres de ce qu'il est possible d'imaginer.

#### Enjeux ?

Accroître l'attractivité des établissements à l'aune de l'innovation pédagogique que l'hybridation suppose

Permettre une véritable différenciation des apprenants sur le marché du travail

Favoriser la reconversion professionnelle

Enrichir les apprenants par des connaissances pluridisciplinaires

**QUI POUR PILOTER** / Université de Tours avec l'appui d'étudiants en ingénierie de la formation

**PARTENAIRES** / Tous les établissements métropolitains

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,1 ETP

## AXE 3.1

## Etendre les services



## ACTION 15

### L'INTÉGRATION DES APPRENANTS DANS TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

L'attractivité d'une ville « student friendly » résulte, notamment, de l'expérience vécue sur place par les apprenants. Le bien-être ressenti par les jeunes est proportionnel à la qualité de vie proposée : ressources patrimoniales, environnement culturel, gastronomie, convivialité estudiantine.

#### Enjeux ?

Faire connaître aux nouveaux étudiants les richesses et ressources du territoire,  
Favoriser des interactions entre étudiants d'établissements différents.

#### Points d'attention :

Prendre contact avec tous les établissements afin de déterminer la période optimale pour organiser cette intégration « collective ».

Il est probable que tous les établissements ne pourront pas y être associés dès la première année pour des raisons de dates de rentrée ou d'emplois du temps.

La durée de cette intégration doit être définie avec les établissements et optimisée.

Place Plumereau - Tours © L de Serres

**QUI POUR PILOTER** / Association(s) d'apprenants et/ou établissement(s)  
**PARTENAIRES** / Tous les établissements métropolitains, en particulier leurs BDE qui pourraient assurer en partie l'organisation  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,15 ETP - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2020 - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2021 - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2022

AXE 31

Étendre les services



Enjeux ?

- Équité de traitement entre les différents apprenants.
- Attractivité du territoire.
- Dynamisme économique, social et culturel de la Métropole.

Étudiante - © fotolia

## ACTION 16

### LE PASS MULTI-SERVICES DE L'APPRENANT MÉTROPOLITAIN

La réglementation nationale prévoit que chaque apprenant dispose d'une carte liée à son statut : étudiant ou étudiant des métiers.

Pour autant, les services et avantages diffèrent fortement suivant les statuts.

La création d'un pass multi-services rassemblant divers fonctionnalités (accès bibliothèque, piscine, transports, culture...) ambitionne de tendre vers une plus grande équité et une plus grande facilité d'usage.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Université de Tours, Crous, Tous les établissements métropolitains,  
 Acteurs économiques et socio-culturels du territoire  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,3 ETP - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2020  
 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2021

## AXE 3.1

## Étendre les services



## ACTION 17

### PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES BADGES DE COMPÉTENCES

Le badge de compétence ou open badge consiste à reconnaître des compétences formelles et informelles à des personnes qui s'engagent dans des actions d'intérêt général.

#### Enjeux ?

Construire un écosystème facilitant la reconnaissance des compétences développées aussi bien dans le cadre de la formation initiale que tout au long de la vie.

Donner confiance aux apprenants en les aidant à identifier des compétences issues d'actions et d'expériences extra-scolaires.

#### Points d'attention :

Cette action ne fait pas consensus parmi les établissements.

Le catalogue de badges doit être construit en collaboration avec les milieux professionnels.

Il faut être attentif à cadrer le mode de validation des badges.

---

**QUI POUR PILOTER** / Ligue de l'enseignement

**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Les établissements métropolitains volontaires (dont université), Autres acteurs régionaux impliqués, Les entreprises, La CCI

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,05 ETP

## AXE 3.2

## Assurer politique mobilité-logement

**Enjeux ?**

Équité entre les différents usagers.  
Accroissement de l'usage des transports en commun.  
Qualité de la vie et de l'air.

**Points d'attention :**

Coût collectif de la mesure.

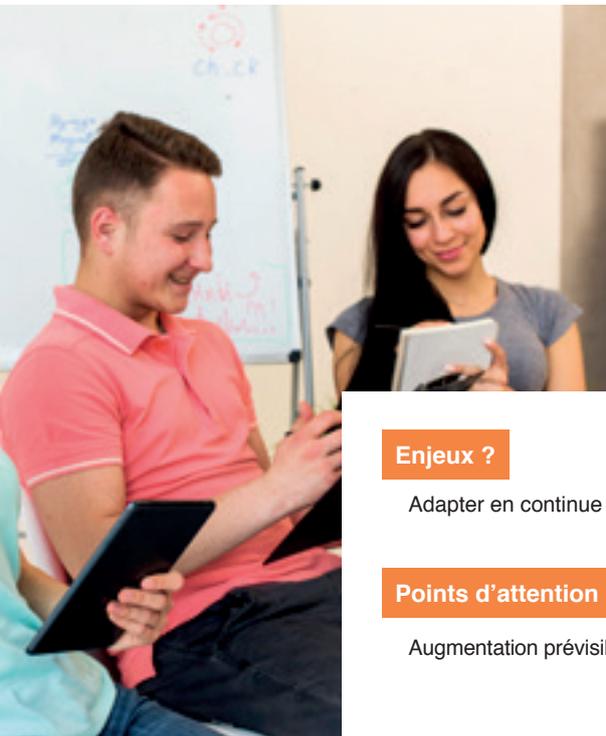
## ACTION 18

### TARIFS APPRENANTS (ÉTUDIANTS + APPRENTIS) DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre de la politique publique de transport, une politique tarifaire spécifique s'adressant à tous les apprenants sera mise en place à la rentrée 2019.

## AXE 3.2

## Assurer politique mobilité-logement



© Freepik

## ACTION 19

### ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENT DESTINÉE AUX APPRENANTS

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023, Tours Métropole Val de Loire et ses partenaires ont prévu de suivre et d'identifier l'évolution des besoins résidentiels des apprenants, notamment des apprentis.

#### Enjeux ?

Adapter en continue l'offre de logement aux besoins, en nombre et en qualité.

#### Points d'attention :

Augmentation prévisible des besoins en logements spécifiques destinés aux alternants.

---

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Tous les établissements, Les Bailleurs sociaux  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / Temps consacré par la direction du développement urbain

AXE 3.3

Accompagner les services



## ACTION 20

### EXPÉRIMENTER DES SERVICES INNOVANTS PAR ET POUR LES APPRENANTS

Lancer des appels à projets pour soutenir les actions innovantes portées par les associations étudiantes dès lors qu'elles sont porteuses d'une valeur ajoutée pour les apprenants.

#### Enjeux ?

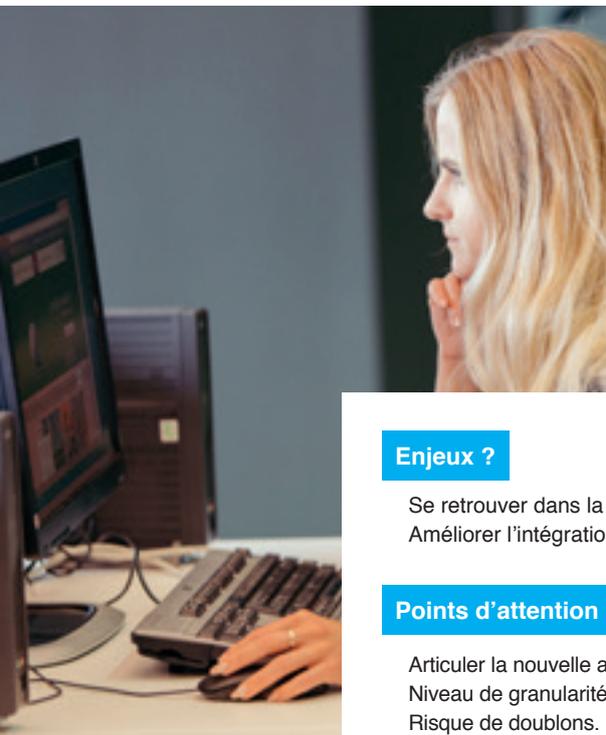
Proposer des services qui rendent la vie des apprenants plus facile.  
Attractivité du territoire.

#### Points d'attention :

Exploiter et valoriser les travaux d'ores et déjà réalisés sur ce sujet.  
Valider les besoins existants et les solutions proposées auprès de l'ensemble des établissements et des étudiants.

## AXE 4.1

## Tiers lieux virtuels et physiques



© Freepik

## ACTION 21

### CRÉATION D'UNE APPLICATION « VIE ÉTUDIANTE »

**Elaboration et développement d'une application mobile pour rassembler les informations essentielles aux utilisateurs selon leurs profils : apprenants, établissements ou entreprises.**

**Ces informations ont trait à l'offre de formation, à la mobilité, au logement, aux services sociaux et à la culture.**

#### Enjeux ?

Se retrouver dans la métropole et identifier rapidement les lieux et les acteurs de la formation.  
Améliorer l'intégration dans le territoire.

#### Points d'attention :

Articuler la nouvelle application avec "TMTours" et les sites existants (ORIUM, etc.).  
Niveau de granularité (ni trop d'informations, ni trop peu).  
Risque de doublons.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire

**PARTENAIRES** / Tous les établissements, Panel d'apprenants pour préciser leurs attentes, voire co-réalisé l'interface, Région Centre-Val de Loire

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / : 0,2 ETP (+ temps consacré par la direction de la communication) - 40 000 € en investissement et 3 000€ en fonctionnement / an

AXE 4.1

Tiers lieux virtuels et physiques



Site sciences - maison de l'étudiant  
© Alexis Chézière

## ACTION 22 LA MAISON DE L'APPRENANT

**A moyen terme, la création d'un lieu physique destiné à tous les apprenants pourrait être mise à l'étude. Ce lieu devra être hyper-accessible et offrir aussi bien des ressources d'espaces (salles de travail en groupes, ressources techniques) que des ressources pratiques (informations, santé, culture, logement)**

### Enjeux ?

- Créer un lieu-ressource accueillant tous les apprenants quel que soit leur statut.
- Conférer une identité visuelle à l'ambition métropolitaine en matière d'enseignement supérieur et d'apprentissage.
- Créer des passerelles et des coopérations entre structures dédiées aux apprenants.

### Points d'attention :

- Coût de fonctionnement.
- Exhaustivité des acteurs.

**QUI POUR PILOTER** / Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES** / Région Centre-Val de Loire, Université de Tours, CROUS, Tous les établissements, Structures de services dédiées aux apprenants  
**BUDGET PRÉVISIONNEL** / 0,2 ETP - 15 M€

## AXE 4.2

## Encourager les initiatives



## Enjeux ?

Etre un territoire créatif et innovant.  
Créer de l'activité et de l'emploi.

MAME - Tours © L. de Serres

## ACTION 23

### ENCOURAGER L'ENTREPREURIAT ET L'INNOVATION PAR LES APPRENANTS

L'entrepreneuriat et l'innovation sont au cœur des préoccupations de plusieurs établissements et institutions. En effet, les apprenants représentent une plus-value considérable pour le territoire. L'objectif est de coordonner et d'approfondir les actions d'entrepreneuriat et d'innovation déjà engagées.

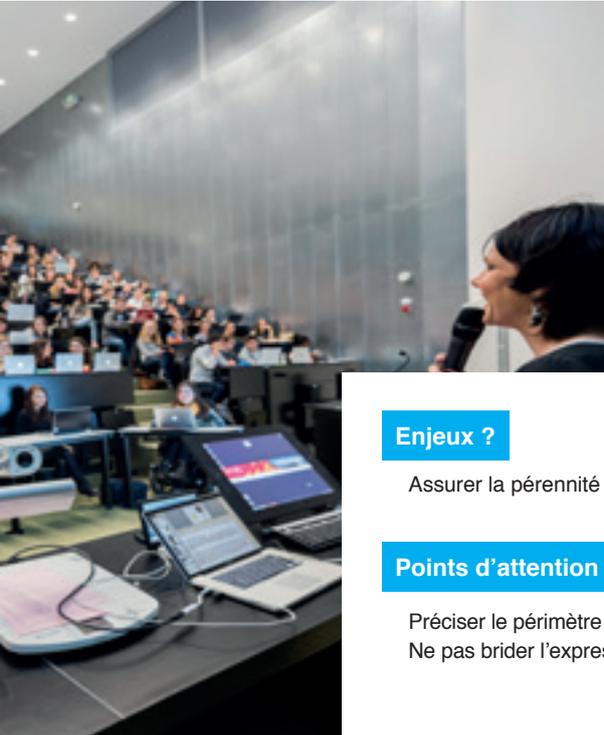
**QUI POUR PILOTER** / Etablissements à cibler

**PARTENAIRES** / Tours Métropole Val de Loire, Incubateurs et pépinières métropolitaines, Consulaires, Boutique de gestion, Tous les établissements (dont pôle Pépite de l'université de Tours), Région Centre-Val de Loire

**BUDGET PRÉVISIONNEL** / : 0,05 ETP (+ temps consacré par la direction du développement économique) - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2020 - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2021 - 20 000 € de crédits de fonctionnement en 2022

AXE 4.3

Animer le schéma



Amphithéâtre Site Gouazé

## ACTION 24 FAIRE VIVRE LA « CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES »

**La Conférence métropolitaine est le cœur de la réflexion et de l'action partagée en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. Il convient d'établir les modalités de fonctionnement nécessaires à la pertinence et à la pérennité de cette instance et de faire fonctionner tous les groupes de travail.**

### Enjeux ?

Assurer la pérennité de l'instance, sa collégialité et son efficacité.

### Points d'attention :

Préciser le périmètre d'action pour ne pas empiéter sur les responsabilités exclusives d'autres acteurs.  
Ne pas brider l'expression.

**QUI POUR PILOTER /** Tours Métropole Val de Loire  
**PARTENAIRES /** Tous les établissements métropolitains, CODEV, Région Centre-Val de Loire, Université de Tours, DSDEN-37 et Rectorat  
**BUDGET PRÉVISIONNEL /** 0,2 ETP - 5 000 € de crédits de fonctionnement en 2019 - 5 000 € de crédits de fonctionnement en 2020 - 5 000 € de crédits de fonctionnement en 2021 - 5 000 € de crédits de fonctionnement en 2022





**TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE**  
Direction de l'Enseignement Supérieur, de  
l'Apprentissage et de la Formation  
60 rue Marcel Dassault  
cs 30651  
37206 tours cedex 3  
tel. 02 47 80 11 11

**[www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr)**

Conception et réalisation graphique :  
Direction de la Communication de Tours Métropole  
Val de Loire - Grégoire Chauveau

Rédaction :  
Direction de l'Enseignement Supérieur, de  
l'Apprentissage et de la Formation de Tours  
Métropole Val de Loire  
Impression : BAUGÉ

Crédit photos :  
©L. de Serres, ©D.Darrault, ©Alexis Chézière,  
©T.BORREDON, ©Raphaël Trappet, ©F. Paillet,  
©IMT, ©CFA, ©Université de Tours, ©Freepik,  
©Fotolia, ©Pexels Photo, ©Wikipedia



**CAMPIUS 2025**  
TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



IMAGINONS NOTRE  
TERRITOIRE DE DEMAIN



[WWW.TOURS-METROPOLE.FR](http://WWW.TOURS-METROPOLE.FR)

